

<https://www.snetap-fsu.fr/Lycees-Publics-Maritimes.html>



Lycées Publics Maritimes

- Le SNETAP - Les congrès du SNETAP-FSU - 31ème Congrès Brie-Comte-Robert 24-27 mars 2026 -



Date de mise en ligne : samedi 18 avril 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Lycées maritimes

Réuni-e-s en Groupe de Travail lors du Congrès de Brie-Comte-Robert, les représentant-e-s du secteur Lycées Professionnels Maritimes ([LPM](#)) du SNETAP-[FSU](#) constatent la persistance de précarités structurelles au sein des établissements et réaffirment l'urgence d'agir pour la reconnaissance et l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels.

À cet effet, le SNETAP-FSU porte les revendications suivantes :

Le Congrès national mandate l'exécutif du SNETAP-FSU pour exiger :

- La création d'un corps d'inspecteur-riche-s dédié aux 5 spécialités professionnelles des LPM, intégré à l'Inspection Générale de l'Enseignement Maritime ([IGEM](#)), et composé de professionnel-le-s issu-e-s des LPM et la "maritimisation"
- Des équipes de direction : au moins un-e membre du binôme D1-D2 doit disposer de compétences sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille ([STCW](#)) (personnel LPM, ancien-ne navigant-e, etc.).

Le Congrès exige la généralisation d'un [ETP](#) d'infirmière et d'un poste d'enseignant-e documentaliste dans chaque lycée maritime. La création d'un poste fixe d'[AESH](#) par

établissement, indépendant des notifications MDPH, pour garantir un accompagnement de qualité pour tou-te-s les élèves et l'instauration d'une décharge horaire pour les référent-e-s handicap, afin de renforcer l'inclusion et l'accès aux apprentissages.

Le Congrès réclame le développement de dispositifs d'évolution de carrière pour les personnels administratifs, avec un accès facilité à la catégorie B par la promotion interne.